

CONSULTATION NATIONALE SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE « POUR UN ACCÈS DE TOUS LES JEUNES À L'ART ET À LA CULTURE »

L'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE LES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

Les « Centre culturel de rencontre »

Créé en 1972 à l'initiative de six centres qui souhaitaient réhabiliter leurs monuments historiques pour et à travers un projet artistique, culturel et scientifique, le label « Centre culturel de rencontre » (CCR) s'est transformé en un label national au service des territoires. Les CCR ont gardé de leurs origines des spécificités toujours actuelles :

- Cette initiative née de la société civile a créé les conditions pour que se rencontrent autour d'un projet partagé l'Etat, les différents niveaux de collectivités territoriales, des acteurs culturels, éducatifs, scientifiques, des acteurs du monde économique. Cet **esprit collaboratif** essentiel conduit à élaborer des **écosystèmes innovants dans des territoires souvent ruraux et péri-urbains**.
- Le patrimoine est abordé dans une **optique prospective** plus que mémorielle. Loin d'être une fin en soi, le « monument » devient le vecteur d'un projet innovant qui place le vivant au cœur de ses actions. C'est ce **positionnement transversal** qui permet aux acteurs de se retrouver sur des valeurs, des problématiques, au-delà des sites et des disciplines qui abordent quasiment tous les champs de la création, les écritures, certains aspects des industries, de l'architecture, du paysage, de la trace et de l'histoire...
- Le monument et le site sont « habités » par un **projet à l'année** – le **principe des résidences** d'artistes et de chercheurs– ce qui permet d'entretenir un rapport particulier aux territoires grâce à **l'unicité d'un lieu et des actions inscrites dans la durée**. Les CCR sont des **espaces de rencontre** entre tous les publics.
- Les CCR se sont très tôt développés en **réseau européen et international**.
- Les mots clés des CCR : patrimoine, création, innovation, expérimentation, transmission

L'Association des Centres culturels de rencontre

Créée en janvier 1973, reconnue d'utilité publique en 1983, l'ACCR anime et coordonne un réseau essentiellement ancré en milieu rural et péri-urbain qui compte actuellement 18 membres en France, 28 en Europe et 5 à l'international. En convention triennale avec le ministère de la Culture et de la Communication (Secrétariat Général/SCPCI), l'ACCR est un lieu ressource tant sur le réseau que sur les pratiques actuelles. Elle est l'interlocutrice privilégiée des porteurs de projets et collectivités territoriales qui souhaitent postuler au label. Active en Europe (Comité de Culture Action Europe, Plateforme de dialogue structure...), l'ACCR établit un pont entre les politiques européennes et ses membres, abordant aussi la culture à travers les enjeux de développement territorial, d'inclusion sociale, de diversité et de droit, de développement de la personne et des compétences, de contribution à un monde ouvert et démocratique. L'ACCR coordonne le programme de résidences 'Odyssée' permettant l'accueil d'artistes étrangers dans les CCR en France. L'ACCR est un des rares réseaux transversaux en Europe touchant le patrimoine, la création, les résidences, la formation, l'action culturelle, les industries, les politiques territoriales, le tourisme.

Méthodologie

Pour préparer cette audition, un « mini-questionnaire » qualitatif et quantitatif a été envoyé aux membres français portant à la fois sur leur positionnement, les enjeux de fonds, des cas pratiques, leurs suggestions. Etant donné les délais très courts, le temps a parfois manqué aux équipes des CCR pour élaborer des réponses détaillées. Les 18 membres français ont répondu. Les documents sont disponibles en annexe.

Etat des Lieux

Enjeux : Du fait de leur implantation territoriale et de leurs missions fondamentales, les CCR relèvent tous l'importance qu'ils accordent à l'accessibilité, à l'éducation artistique et culturelle, aux jeunes, à l'intergénérationnel. Même si la consultation porte sur les jeunes de 0 à 26 ans, il n'y a pas d'âge pour l'éducation artistique et culturelle !

Leurs actions ont pour objectif de

- *rendre accessible* : contribuer à l'acquisition de pratiques culturelles, découvrir un lieu patrimonial, découvrir les métiers de l'art et de la culture
- *rendre actif* : devenir acteur de la création, interroger, faire penser, élaborer un rapport sensible et intelligent à soi, au monde, acquérir de nouvelles compétences...
- *fédérer* des acteurs culturels, sociaux et éducatifs
- *faire connaître des domaines* propres au cœur de métier des membres
- former de futurs formateurs ou enseignants, *être un lieu ressource*

Typologie des actions (in situ et/ou hors les murs)

« Temps court » : visites, ateliers, rencontres, débats, concerts, initiations

« Temps long » : stage, chantiers de création avec ou sans événement/diffusion, séjours, classe à PAC, classe de mer, formations, master-classes, composition, écritures, publications, art des jardins...

« Cadre pluriannuel » (souvent liés aux publics cibles) : formations, créations, expositions, art des jardins, écritures, projets d'établissement scolaire,

Journées de formation pour les enseignants et futurs formateurs, PREAC, recherche

Publics visés chez les jeunes

Scolaires, périscolaire, famille, IME, hôpitaux, centres sociaux, CLISS, public en insertion, foyers ruraux, amateurs, jeunes artistes, chercheurs Importance du croisement entre les publics, entre publics et artistes, penseurs, créateurs....

Aspects emblématiques : rencontres, séjours *in situ*, pluridisciplinarité, patrimoine *et* création, fédération, temps long

Partenariats

Collectivités (villes, intercommunalités, départements, régions) ; *financier et opérationnel* : DRAC, EN -Inspections académiques, rectorats, ADDIM / *pédagogiques et universitaires* : EN (maternelles, primaires, collèges, lycée, lycées agricoles et professionnels, BTS), universités, IUFM, CDDC, ENSA, ENSBA, CNSM, Ecole Estienne, Institut européen en Sciences des Religions, écoles d'horticulture / *Culturels* : associations, scènes, SMAC, Frac, CAC, galerie sonore, FOL, festivals, bibliothèques, médiathèques, conservatoires / *Action sociale* : Instituts et résidences pour personnes handicapées, associations contre l'illettrisme, associations pour l'emploi, maison de la solidarité... / Parc naturel régional / Réseaux / Partenaires privés et fondations

Quelques chiffres partiels

Sur 16 CCR, accueil de 84000 jeunes sur le temps scolaires, dont 1250 étudiants, 220 jeunes IME/Handicap

Sur 10 CCR, 942 projets « temps court », 32 projets « temps long »

7 CCR sur 16 ont des formations de formateurs ou d'acteurs.

Les CCR consacrent entre 2% et 9% de leur budget à l'éducation artistique en moyenne (tous ne valorisant pas le personnel). Tous ont une politique tarifaire spécifique.

Les freins : l'absence de transports, les moyens en réduction des partenaires, à commencer par l'EN, la nécessité d'une formation continue des acteurs qui appréhendent des domaines nouveaux.

Cas concrets

Abbaye de Fontevraud : projets associés à l'histoire, au débat d'idées, à la création, notamment cinéma d'animation ; nouvelles technologies (jeu IPad, espace numérique), nombreux partenariats

Abbaye de Noirlac : Les Futurs de l'écrit, événement fédérateur sur un large territoire d'acteurs amateurs très variés (des tous jeunes scolaires aux plus vieux, écoles de musique, théâtre...), dispositifs famille à l'année

Abbaye de St Riquier – Baie de Somme (pris en considération) : création des futurs outils (numérique avec des applications, exposition pédagogique itinérante), ateliers, concerts gratuits

Ambronay : jumelage très actif EN, IA, établissements / Au fil de l'Air avec 380 enfants, artistes lusophones, enregistrement CD, lien entre musique du monde et musique ancienne / Changer le dispositif du concert

Chartreuse de Neuville sous Montreuil (pris en considération) : dispositif ARTS, projet à venir sur 2013
« Imprimerie, Insertion, Illettrisme » alliant patrimoine, création, insertion des jeunes

Chartreuse de Villeneuve lez Avignon : projet d'écritures avec scolaires et étudiants, nouvelles technologies sur le patrimoine intégrant les savoirs, réflexion sur le participatif, la création, les visiteurs

Corderie royale : le patrimoine maritime, ses métiers, contes et musiques de la mer avec des dispositifs de classes en séjour long ; nouvelles technologies (jeu destinés aux ados), concours de chanson, label Handicap

Domaine de Chaumont : liens transversaux entre nature, histoire, art, partenariat fort avec l'EN

Domaine de l'Esparrou (pris en considération) : liens avec les structures du territoire ; création d'un opéra de Pessoa, ateliers, théâtre, cinéma fil conducteur : « rompre la solitude des jeunes »

Domaine de la Vergne, Maison du Comédien : actions permettant de transmettre le métier « artisanal » du comédien, partenariats, formation, spectacle 2012 « Désir de théâtre »

Fondation Laborie en Limousin : PREAC Arts du Son, logiciel de création sonore MixSonic, exposition pédagogique Sonolithes, futur Jardin des sons support d'insertion et aussi de recherche, formation continue

Fondation Royaumont : part importante de l'éducation artistique et culturelle dans le projet général, accueil de classes en résidence, abbaye aux enfants, nombreux partenariats, renouvellement des publics, formation

Fonds St Jacques : ateliers, visites, programmation jeune public / étudiant, mois des Arts, partenaire du prix Carbet des Lycéens, des rallys du Patrimoine

IMEC : rencontres, notamment de poésie en lien avec les collections, les auteurs/ayant-droits menant à publication, métiers de l'archive et de la typographie, numérisation de fonds pour une meilleure accessibilité

Kerguéhennec ; art, architecture, paysage : ateliers, rdv, visites ; Fête des enfants, accents sur le lien in situ/hors les murs, partenariats, formation pour les enseignants

Parc JJ Rousseau : parcours pédagogiques ; les goûter d'Emile (valoriser la pratique de la philosophie, initier et sensibiliser à une démarche pédagogique innovante)

Prieuré de la Charité sur Loire / Cité du Mot : positionnement fort pour une culture non-intimidante. Ateliers de création scolaire et périscolaire, autour de l'Illettrisme, arts visuels, création d'un « Jardin des mots »

Saline royale d'Arc et Senans – Cité des Utopies : in situ ou hors les murs : ateliers de philosophie, d'arts sonores numériques, de musique et science – formation transversale aux enseignants

Propositions

La concertation

Améliorer la communication entre l'Education nationale et les structures culturelles, retour d'un dispositif concerté « culture et éducation » ; assouplir les règles auxquelles doivent répondre les structures culturelles afin de mieux prendre en compte l'environnement.

Clarifier les missions

Impliquer les collectivités territoriales

Voir évoluer les compétences obligatoires des intercommunalités dans le domaine éducatif

Clarifier les politiques en matière de politique de la ville pour les enfants scolarisés dans les zones sensibles

Impliquer la notion d'égalité des territoires et ne pas oublier le monde rural

Les moyens

Redéfinir le partenariat financier entre le ministère de l'Education nationale et celui de la Culture

Remédier au désengagement de l'Education nationale et retrouver des crédits pour la formation des enseignants

Trouver des moyens pour les transports, particulièrement en milieu rural ou péri-urbain

Mieux doter l'éducation artistique et culturelle

Valoriser :

les équipes qui portent la médiation, la pédagogie, l'éducation artistique et culturelle au sein des structures
les métiers et enseignements associés au patrimoine (système d'apprentissage, compagnonnage, savoir-faire artisanaux...)

l'expérience d'autres acteurs ou pays européens

Vers des résultats durables : trouver un équilibre entre une logique de quantité et de qualité

On observe une tendance à vouloir que plus de classes et/ou plus de jeunes accèdent à une expérience artistique et culturelle. Si l'intention est juste, la question demeure du rapport entre le nombre de classes touchées et le nombre d'heures ou d'action par élève. L'expérience dans la durée importe pour permettre aux jeunes d'entretenir un lien durable et marquant avec la culture afin de générer un lien personnel, intime, signifiant dans la construction d'une vie.

Rencontre, partage d'expérience

Favoriser la rencontre des jeunes dans des lieux complémentaires de ceux associés à l'enseignement.

Favoriser les transmissions horizontales intergénérationnelles : on apprend toute sa vie durant.

Permettre l'appréhension d'une large palette de disciplines qui comprenne aussi les métiers de la culture et du patrimoine. Eviter de segmenter. Former les formateurs en décroissant. Elargir à l'Europe.

Maillage et réseau

Mettre en place des « plateformes » sur les territoires qui émanent du terrain permettant de fédérer les acteurs et les interlocuteurs, de mettre les outils à disposition de chacun, de partager les expériences.

Faire en sorte que les nouvelles technologies, évolutives et souvent participatives, permettent en plus d'un partage de contenus, un partage concret d'expérience entre les acteurs.

Valoriser les dispositifs qui engagent des actions sur le long court entre les différents acteurs et leurs publics.

Inverser le paradigme : apprendre à l'école les compétences de base avec l'art et la culture

Envisager le patrimoine, les arts, la culture comme des supports à l'enseignement général (lecture, écriture, mathématiques, physique, environnement...)

Exploiter les expériences existantes au niveau européen, notamment dans le cas de formation de formateurs, formation continue...